



## COMMISSION FEMINISATION

*Saison 2020/2021*

### **INFORMATION**

Dans le cadre de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel dans le délai de dix jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 25 du mois). Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par fax ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou internet. Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. Les décisions des Commissions (sauf en matière disciplinaire) sont donc susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District siégeant en 2ème instance. Le droit d'appel, fixé par le Comité de Direction chaque saison, sera portée au débit du compte du club réclamant et sera remboursé dans le cas où le club réclamant obtient gain de cause par la commission d'Appel. La partie succombante sera pénalisée d'une amende au moins égale au droit restitué. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus.

## PROCES VERBAL N° 2

Présidente de la commission : Mme Béatrice ZIZZI

Présents : Mmes Sophie CHARRUET, Maria-Amelia RIBEIRO DE SOUSA, Mrs Frédéric FRANCOU, Florian NICOLA,

Assiste : Pierre Yves BERNIER (CTD DAP)

Excusée : Audrey ISOARDI

Absents non excusés : Mmes Martine BENZO, Solange BARATI, Mr Gregory YEGAVIAN

**Réunion du : 09 mars 2021**

## **COURRIERS**

➡ Aucun

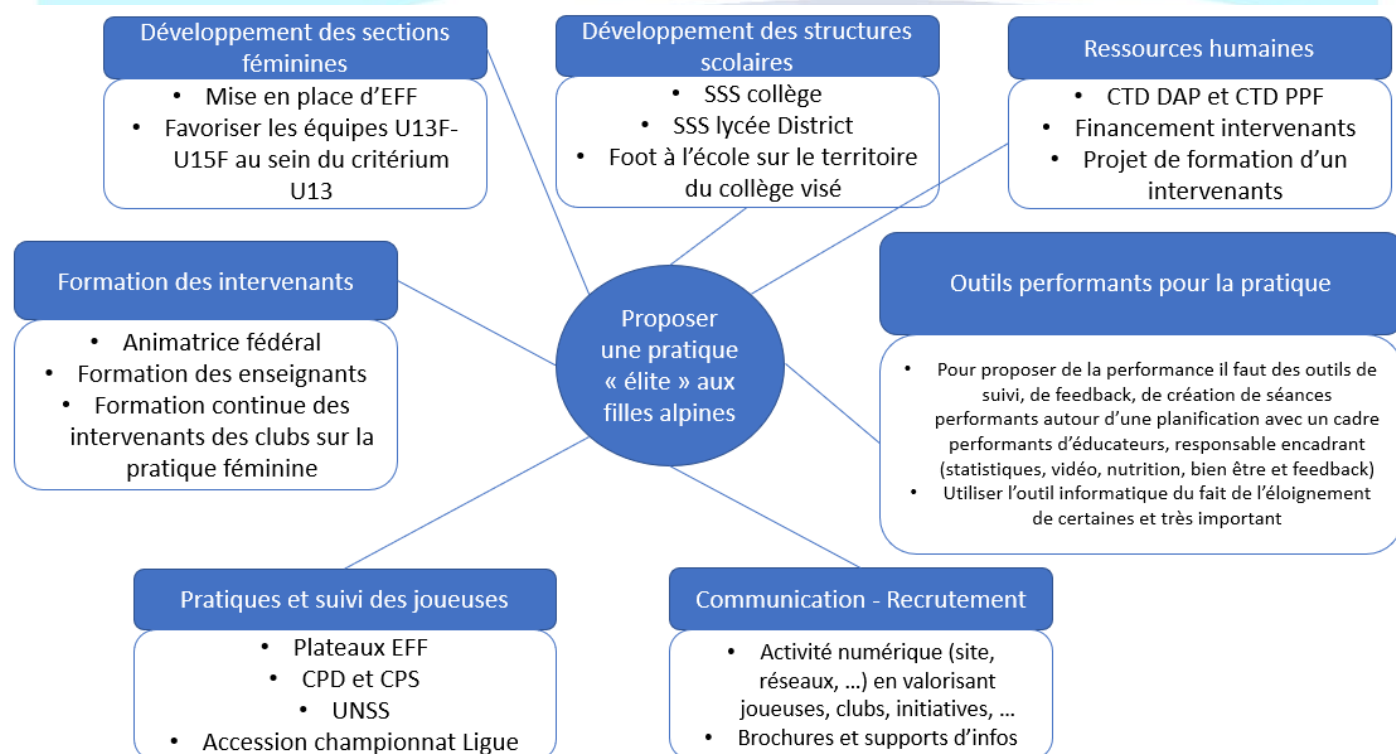
**Rappel : Tout courrier adressé à la commission féminisation doit être effectué à partir de la boîte mail officielle du club, tout autre courrier ne sera pas pris en compte**

## REFLEXION SUR PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA FEMINISATION

### La filière d'accès au haut-niveau

Un premier travail de réflexion est mené autour des éléments nécessaires à un district pour permettre l'accès au haut niveau à une jeune fille. Chacun complète au fur et à mesure les réponses des membres précédents. A la fin PY Bernier et F.Francou présentent une mindmap complète.

La notion de faire « rêver » ressort pleinement pour que les outils mis à disposition soient pertinents.



### Plan de développement de la féminisation

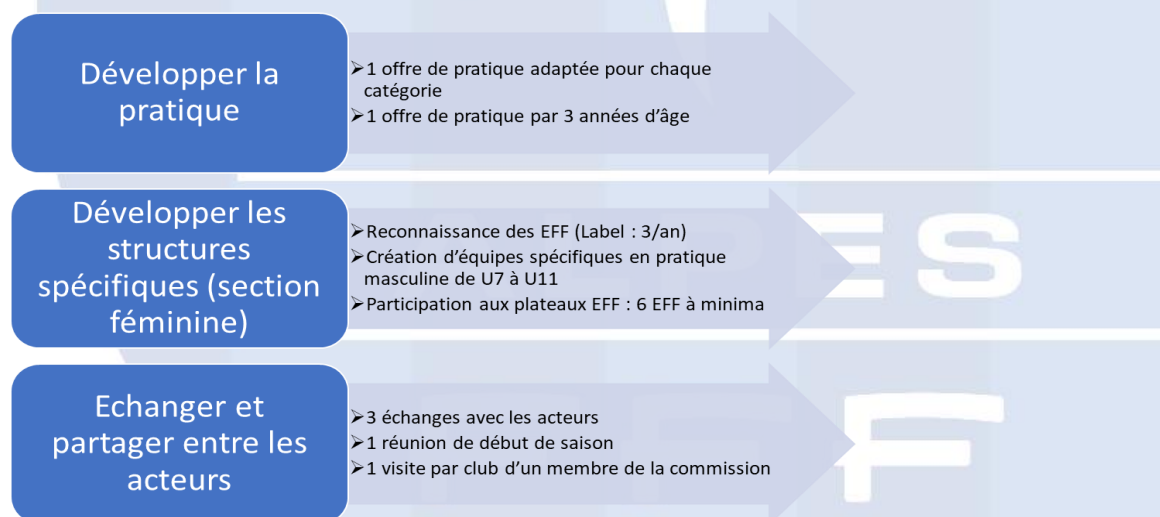
Dans un second temps, il a été demandé aux membres présents de proposer des actions ou démarches que la commission doit entreprendre en fonction des publics suivants :

- Seniors F
- U12F à U17F
- U6F à U11F
- Encadrement féminin

La synthèse des propositions est la suivante :

Publics	1 an	2 ans	3 ans	4 ans
Seniors F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généralisation de la pratique à 11</li> <li>- Modélisation de la saison avec pratique associée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Généralisation de la pratique à 11</li> <li>- Modélisation de la saison avec pratique associée</li> </ul>		
U12F à U17F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplier les dates spécifiques féminines (équipes U15F)</li> <li>- Maintenir le critérium U17F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un guide du foot féminin</li> </ul>		
U6F à U11F	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Multiplier les dates spécifiques féminines (plateau EFF)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer un guide du foot féminin</li> <li>- Mise en place de EFF mensuelle par secteur géographique</li> <li>- Augmenter les cycles du foot à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de EFF mensuelle par secteur géographique</li> <li>- Maintenir les cycles foot à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les cycles foot à l'école</li> </ul>
Encadrement féminin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation continue des éducateurs</li> <li>- Module Animatrice</li> <li>- Accompagnement des clubs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Incitation à l'encadrement (référent féminin, formation) par des mutations supplémentaires</li> <li>- Formation continue des éducateurs</li> <li>- Module Animatrice</li> </ul>		

PY Bernier rebondit sur le travail réalisé pour rappeler les objectifs de la commission définis lors de la première commission en octobre dernier.



## PRATIQUE ACTUELLE

### Les pratiques possibles en accord avec les protocoles sanitaires

Sur la base d'un quizz, un rappel a été fait des pratiques accessibles actuellement

- Foot en marchant
- Fit-Foot
- Golf-Foot
- Futnet

- Défis foot
- Défis artistiques

### **Mise en place d'une challenge Golf-foot**

Chaque membre devait proposer en 10 minutes une compétition golf-foot en définissant le public visé, les lieux de pratiques, les règles d'actions, le budget éventuel, l'échéancier ... L'objectif étant de maintenir les clubs actifs, en lien avec le district et en ayant une visibilité les uns en rapport aux autres.

Néanmoins, il faut prendre en compte l'impossibilité de brasser la population.

Deux propositions se dégagent :

- Une compétition U15F / U17F en deux dates (minimum par club) avec un protocole identique sur un terrain à 11.
- Une compétition Seniors F avec une participation 1 semaine sur 2 avec protocole identique

Dans les deux cas, l'investissement des membres de la commission pour animer et garantir l'équité, sera primordial et indispensable.

Un dossier sera transmis aux membres pour validation dans les deux semaines à venir.

## SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

### **Rappel des objectifs et du contexte**



Pour atteindre les deux objectifs principaux, des événements d'envergure et une multiplication des CPD n'ont pu être menés en raison de la situation sanitaire. En revanche, une augmentation et un dynamisme des offres de pratiques était visé. Force est de constater que nous n'avons pas répondu en présent (d'où le chapitre précédent).

Le contexte actuel pose la question de notre connaissance de la situation des clubs féminins et de leurs pratiques réalisées. Force est de constater également que la commission n'a pas été au contact des clubs.

### **Présentation de la fiche de suivi**

F.Francou présente l'outil créé afin d'avoir un retour et un suivi des clubs féminins (cf annexe).



## Répartition des clubs

	AFCV <ul style="list-style-type: none"><li>• S.Charruet</li><li>• F.Francou</li></ul>	
	FC Céreste Reillanne <ul style="list-style-type: none"><li>• S.Barati</li><li>• PY Bernier</li></ul>	
	CA Digne <ul style="list-style-type: none"><li>• M-A Ribeiro de Souza</li><li>• M.Benso</li></ul>	
	US Aiglun <ul style="list-style-type: none"><li>• M-A Ribeiro de Souza</li><li>• M.BenSo</li></ul>	
	OBSC <ul style="list-style-type: none"><li>• PY Bernier</li><li>• F.Francou</li></ul>	
	Sisteron FC / Les Mées / Mison <ul style="list-style-type: none"><li>• B.Zizzi</li><li>• M-A Ribeiro de Souza</li></ul>	
	US VIVO 04 <ul style="list-style-type: none"><li>• S.Barati</li><li>• M.Benso</li></ul>	
		

## Prochaine réunion à déterminer en avril.

La Présidente

Béatrice ZIZZI

Le Secrétaire

Sophie CHARRUET

ALPES

FFF